



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

12 janvier 2017

Création de l'Ecole professionnelle intercantonale de la chimie à Monthey

(IVS).- Fruit des réflexions menées depuis plusieurs années par l'entreprise Cimo et l'Etat du Valais, l'Ecole professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) ouvrira ses portes à Monthey, à la rentrée scolaire 2017-2018. Véritable pôle de formation dédié aux apprentissages de la chimie, l'EPIC bénéficiera du statut d'école professionnelle publique cantonale.

L'entreprise Cimo et l'Etat du Valais, par l'intermédiaire du Département de la formation et de la sécurité (DFS), ont lancé en 2013 une réflexion en vue de la création et l'implantation d'un véritable pôle de formation dédié aux métiers de la chimie dans les locaux actuellement exploités par le Centre de formation Cimo. Ce partenariat institué entre le secteur privé et l'Etat du Valais se concrétisera à la rentrée 2017-2018 avec l'ouverture de l'Ecole professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC).

L'EPIC, qui sera dédiée dans un premier temps à la formation des laborantin(e)s en chimie, des technologues en production chimique et pharmaceutique et des polymécanicien(ne)s, témoigne d'une volonté commune de maintenir et renforcer les compétences indispensables à la compétitivité de l'industrie chimique et de fait, d'en garantir la pérennité.

La formation professionnelle dans les métiers de la chimie nécessite en effet des moyens financiers toujours plus importants dans le domaine des ressources humaines et celui des infrastructures. Avec l'ouverture de l'EPIC, l'Etat du Valais et l'industrie chimique disposeront des conditions-cadres et des outils de formation à la hauteur de leurs ambitions.

Approuvée par le Conseil d'Etat valaisan, la création de l'EPIC implique notamment :

- le rachat et le réaménagement par le canton des locaux occupés par le Centre de formation de Cimo, respectivement le rachat de la parcelle par la Commune de Monthey ;
- la gestion publique de l'EPIC et des trois filières de formation précitées, qui étaient jusqu'à présent assurée par Cimo.
- le transfert à l'Etat du Valais du personnel rattaché au Centre de formation de Cimo.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Département de la formation et de la sécurité souhaite augmenter, voire doubler le nombre de places d'apprentissage disponibles, en lien étroit avec les besoins du site chimique de Monthey et des entreprises formatrices actives non seulement dans la région, mais aussi à l'échelle de la Suisse romande. C'est notamment le cas pour la filière de technologue en production chimique et pharmaceutique, formation qui a nettement une vocation intercantonale.



En parallèle, le partenariat institué entre le secteur privé et l'Etat du Valais permettra de réduire sensiblement les coûts de formation à la charge des entreprises formatrices sous contrat avec Cimo. Grâce à la participation des entreprises formatrices, l'intégration de l'EPIC au sein de l'Etat du Valais ne génère cependant aucune charge supplémentaire pour le canton.

Dans une deuxième étape, l'EPIC devrait compléter son catalogue de prestations en proposant des formations dans d'autres filières d'apprentissages du génie chimique et de la maintenance industrielle comme, par exemple, les métiers de laborantin(e) en biologie, d'automaticien(ne) ou encore de constructeur(trice) d'appareils industriels (CAI).

Enfin, la création de l'EPIC permettra d'exploiter les opportunités offertes en matière de formation supérieure en Valais, notamment au sein de la HES-SO Valais/Wallis et du pôle EPFL Valais-Wallis.

Personnes de contact :

Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger, chef du DFS, 027 606 40 10

Alexandre Rey, chef a.i. du Service de la formation professionnelle, 027 606 42 60

Michel Rohrer, chef du Service de Formation Cimo, 024 470 36 42